

Financement disponible pour l'aménagement durable de nos forêts

Lanaudière, le 15 avril 2019 – La MRC de Matawinie est heureuse d'annoncer le lancement de l'appel de projets 2019-2020 du *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)*.

Ce Programme permet de financer certaines interventions liées à la mise en valeur des forêts et s'applique aux territoires des six MRC de la région de Lanaudière. L'aide financière accordée peut, selon le cas, atteindre un maximum de 75 % des dépenses admissibles.

Les personnes et organismes admissibles sont les suivants :

- Municipalité régionale de comté (MRC);
- Municipalité locale;
- Communauté autochtone;
- Organisme à but non lucratif;
- Organisme à but lucratif;
- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées;
- Personne ou organisme signataire d'une entente de délégation de gestion.

Pour être admissibles, les projets devront être réalisés d'ici le 31 mars 2020 et faire partie de l'une des catégories suivantes :

- Travaux d'aménagement sur les territoires forestiers résiduels;
- Travaux d'aménagement forestier sur les terres privées;
- Amélioration et réfection de chemins multiusages;
- Activités visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière;
- Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT).

Une séance d'information aura lieu le mardi 30 avril 2019, de 13 h 30 à 16 h, dans la salle du Conseil de la MRC de Matawinie, 3184, 1^{re} Avenue, à Rawdon.

Les projets doivent être envoyés à la MRC de Matawinie **avant le 31 mai 2019, 15 h**. Le sceau postal faisant foi de la date de dépôt.

Adresse postale : Programme d'aménagement durable des forêts
MRC de Matawinie, 3184, 1^{re} Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Courriel : clavallee@matawinie.org

Les formulaires ainsi que les détails du Programme sont disponibles à l'adresse suivante : www.foretlanaudiere.org, dans la section « Financement ».

À propos de la MRC de Matawinie :

Le territoire de la MRC de Matawinie entend se développer selon les principes du développement durable, où une diversité d'activités cohabite dans le respect de l'environnement et des paysages naturels. La MRC de Matawinie se veut une organisation efficace et efficiente, tournée vers ses municipalités constituantes, valorisée et respectée par ses partenaires et reconnue par sa population. La MRC de Matawinie aspire également à être un employeur recherché, misant sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour faire face avec succès aux défis actuels et futurs.